

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CHEVAL DE CHASSE ET DU CAVALIER-VENEUR 2026

Sagesse

Le but de ce test est de se rapprocher au mieux des situations rencontrées avec son cheval pendant la chasse, afin de mettre en avant les aptitudes et les qualités de ce dernier.

Le cheval doit être habitué à la chasse (fouet, trompe, chiens, autres chevaux, bruit, ...).

Le port d'une protection céphalique aux normes équestres en vigueur est obligatoire.

Le montoir : /20 points

Le cavalier devra descendre puis se remettre en selle avec ou sans l'aide d'un montoir naturel sans que sa monture ne bouge. Les amazones devront se faire aider par une aide extérieure. Fin du test quand le cavalier a les deux étriers aux pieds. La monte doit se faire en douceur pour la bouche et le dos du cheval.

Le fouet : / 20 points

Le cavalier doit fouailler 2 fois à l'arrêt sans que le cheval ne réagisse. Dans le cas où le cavalier ne fouaille pas, il y aura sur place un commissaire à pied qui fouaillera pour lui, à côté du cheval (et non derrière).

La trompe : / 20 points

Ce test comprend 2 notes : connaissance des fanfares et calme du cheval. Le cavalier doit sonner une fanfare imposée courte et son le cheval restera calme. Dans le cas où le cavalier n'est pas sonneur, un sonneur à pied sonnera la fanfare pour lui à côté du cheval, qu'il devra reconnaître dans les 10 secondes. Les qualités de sonneur ne sont pas jugées sur ce test.

L'immobilité 10 secondes : / 20 points

Le couple cavalier-cheval devra s'immobiliser à un endroit désigné par le juge pendant 10 secondes.

L'embarquement dans un van ou un camion VL : / 20 points

Ce test se fait à l'issue du parcours routier. Le cavalier à pied devra faire monter son cheval dans un van ou camion VL et le faire redescendre au signal du juge. Le couple est jugé sur le calme du cheval et la confiance envers le cavalier. L'aide d'un tiers est proscrite.

[Voir détail dans le règlement spécifique cheval de chasse 2026 : article 6.2](#)